



## AVIS PUBLIC

## DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDE DE PIIA

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de La Minerve, qui se tiendra le 2 septembre 2025, à 19 h, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogations mineures et de PIIA ci-après mentionnées, et toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à celles-ci :

Identification du site concerné	Nature et effets de la demande
1. Adresse : 101, chemin Dusseault Lot : 6486119 Matricule : 9020-87-9442	Autoriser l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment accessoire, avec un revêtement extérieur et une toiture, pour des fins d'usage résidentiel, alors que le règlement de zonage 2024-732, article 91 paragraphe 2, ne permet pas ce type de bâtiment.
2. Adresse : 130-134, chemin des Fondateurs Lot : 6649349 Matricule : 9425-10-4692	Autoriser la demande de PIIA-01, secteur A, pour la construction d'un bâtiment accessoire.
3. Adresse : chemin des Grandes-Côtes Lot : 5071076 Matricule : 9427-50-4058	Autoriser la construction accessoire d'un quai sans qu'un bâtiment principal ne soit érigé sur l'emplacement alors que le règlement de zonage 2024-732, article 102, exige qu'un bâtiment principal soit implanté sur le terrain pour ériger une construction accessoire en zone RT-05.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à La Minerve, ce 15 août 2025.

Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lucie Bourque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public identifiant les demandes de dérogations mineures et de PIIA à être entendues à la séance ordinaire du 2 septembre 2025, en affichant une copie du tableau ci-joint à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 août 2025, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 15 août 2025.

Lucie Bourque  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe